



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :  /  /

Dossier complet le :  /  /

N° d'enregistrement :

## 1 Intitulé du projet

Aménagement du carrefour RN10/RD363-9 (commune de La Chaplle du Noyer)

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

DIR Nord Ouest

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

GABET

Prénom(s)

Pascal

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6a	Construction de routes classées dans le domaine public

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'opération consiste à sécuriser le carrefour RD363-9 qui est un double carrefour tourne-à-gauche avec îlots bordurés.

Il est prévu de réaliser un carrefour giratoire pour sécuriser ce carrefour.

Le projet prévoit de revoir la géométrie des bretelles des RD, avec démolition des anciennes chaussées afin des les aligner sur le carrefour.

#### 4.2 Objectifs du projet

Actuellement le carrefour avec la RD363-9 est aménagé en croix avec voies de décélération et îlots bordurés en séparation de voies. Le carrefour actuel n'est pas aux normes, il est peu lisible et des mouvements de demi-tour de PL (tourne à gauche par le tourne à droite) sont notamment observés au niveau de ce carrefour et justifient sa sécurisation. Un double tourne à gauche ne permettrait pas les demi tour des PL de façon sécurisée. Il a donc été décidé de créer un carrefour giratoire plutôt qu'un double tourne à gauche.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Déroulement possible de la phase travaux :

- installation de chantier avec création de l'assainissement provisoire et des plateformes de nettoyage des véhicules,
- création du giratoire et des amorces des branches,
- déstructuration des chaussées. Les matériaux enrobés issus de ces opérations seront réutilisés sur place ou évacués en décharge appropriée.
- raccordement des branches,
- mise en place de l'assainissement définitif.

Durée des travaux :

8 à 10 mois

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le giratoire permettra de sécuriser le carrefour de la RN10 avec la RD363-9.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à la réalisation d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau selon la rubrique 2.1.5.0.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de la zone d'étude	<0,5ha

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

##### Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet utilisera des matériaux spécifiques à la réalisation d'un giratoire (couche de forme et enrobés) qui ne seront pas intégralement prélevés sur le site.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le recyclage des matériaux sera privilégié.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nos inspections préliminaires aux abords de la RN10 au droit du projet n'ont pas permis de contacter de faune ni de flore remarquable. Le projet ne modifie pas les continuités écologiques existantes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De par la nature du projet et sa localisation par rapport aux sites les plus proches, aucune incidence significative sur l'état de conservation des espèces et des habitats des sites Natura 2000 n'est à attendre.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet pourra impliquer un trafic supplémentaire sur les voies adjacentes ou parallèles suivant les différentes phases d'exploitation sous chantier. En phase exploitation, le trafic n'est pas modifié par rapport à la situation actuelle.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, pas d'augmentation significative du bruit car le trafic sera identique à la situation actuelle.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des vibrations seront engendrées par le chantier. En phase d'exploitation, pas d'augmentation des vibrations par rapport au fonctionnement actuel de la RN10.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certaines phases de travaux se dérouleront de nuit et impliqueront l'utilisation de projecteurs si nécessaire. Pas de modification pour la phase exploitation.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le chantier peut générer des émissions de poussière. Celles-ci seront maîtrisées par des mesures spécifiques (arrosage...). En phase d'exploitation, le projet n'engendre pas d'augmentation de trafic donc pas d'augmentation des émissions de polluants atmosphériques.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'a un impact qu'en phase chantier. Un assainissement provisoire sera mis en œuvre en phase chantier et des zones spécifiques seront mises en place pour l'entretien des engins de chantier.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'entraîner la production de déchets de chantier. Il n'y a pas d'amiante. Les déchets seront dirigés vers les filières appropriées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pendant les travaux :

- pour les apports de terre, des précautions seront prises pour éviter l'apport d'une terre potentiellement contaminée (pollution ou espèces végétales envahissantes le cas échéant),
- les déchets seront gérés par catégories et traités dans les filières adéquates,
- les rejets seront récoltés ou traités,
- des zones spécifiques seront mises en place pour l'entretien des engins de chantier.

Après les travaux :

- la sécurité des conducteurs sera améliorée grâce à la réalisation du giratoire et l'amélioration de la visibilité du carrefour.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale, étant donné qu'il représente des impacts faibles sur l'aspect paysager, le cadre de vie et les milieux naturels, que les milieux où est réalisé le projet (champs exploités, abords routiers) ne recèlent pas d'intérêt écologique particulier.

Le projet a été conçu dans les emprises Etat en recherchant la réduction d'emprise.

En conclusion, ce projet, de par sa faible ampleur et ses bénéfices en termes de sécurité pour les usagers, n'est pas de nature à avoir un impact notable sur l'environnement et les mesures adéquates de gestion des impacts identifiés seront mises en oeuvre comme indiqué précédemment.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /

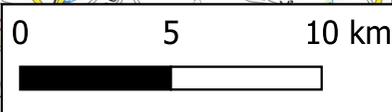
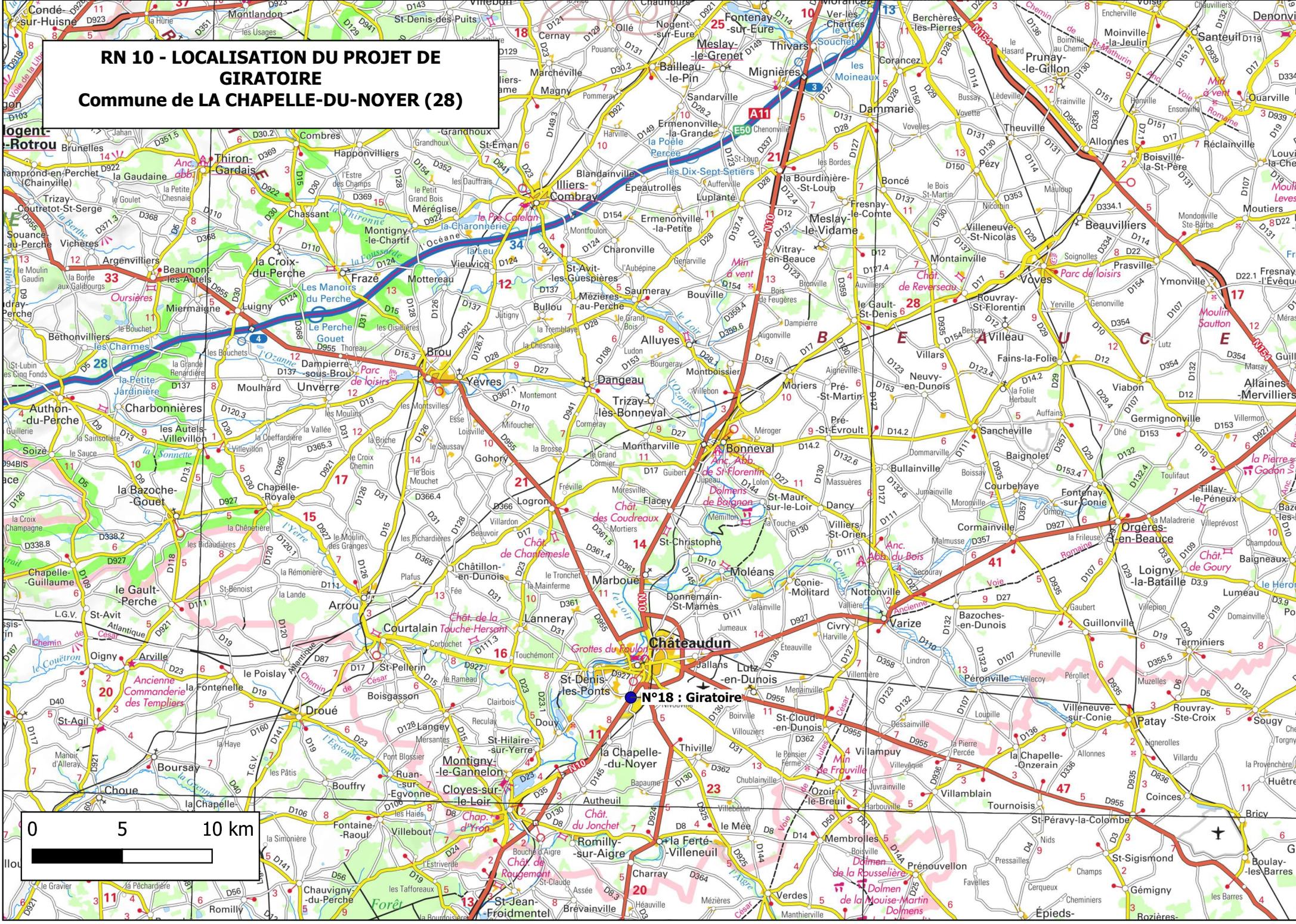
**Pascal  
GABET**  
pascal.  
gabet

Signature  
numérique de  
Pascal GABET  
pascal.gabet  
Date :  
2023.06.16  
15:44:13 +02'00'

Signature du (des) demandeur(s)

# RN 10 - LOCALISATION DU PROJET DE GIRATOIRE

## Commune de LA CHAPELLE-DU-NOYER (28)



Projet de giratoire  
Commune de La Chapelle-du-Noyer  
Photo n°1



RN10  
Sens Tours vers Châteaudun

Google

Projet de giratoire  
Commune de La Chapelle-du-Noyer  
Photo n°2



RN10  
Sens Tours vers Chartres

Google



RN10  
Sens Châteaudun vers Tours

Projet de giratoire  
Commune de La Chapelle-du-Noyer  
Photo n°4



→  
RN10  
Sens Châteaudun  
vers Tours



Projet de giratoire  
Commune de La  
Chapelle-du-Noyer  
Synoptique des photos







**BALTIC LINE**  
LOGISTICS & TRANSPORT



CEDEZ LE  
PASSAGE







Chateaudun ==>

<== Tours

# Carrefour RD 363-9

**Légende**

**Etat des lieux**

- Parcelle cadastrale
- Dispositif de retenue existant
- Signalisation existante
- Bordure existante
- Limite d'emprise d'acquisition

**Assainissement**

- Fossé
- Collecteur drainant
- Buse
- Regard
- Tête de sécurité
- Sens d'écoulement

**Autres**

- Merlon

**Dépose**

- Dépose de bordure
- Dépose de dispositif de retenue
- Dépose signalisation verticale
- Destruction de chaussée

**Revetements et bordures**

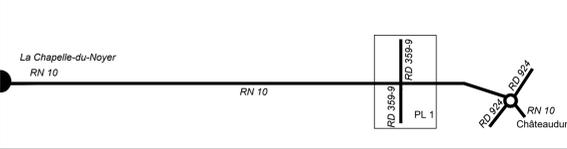
- Chaussée
- Surlargeur franchissable
- Ilot
- Cheminement piéton
- Piste d'accès bassin
- Accotement enherbé
- Création de structure de chaussée
- Reprise chemin agricole
- Pose Bordure I2
- Pose Bordure T2

**Signalisation et équipements**

- Signalisation horizontale sur chaussée neuve
- Signalisation horizontale sur chaussée existante
- Pose de dispositif de retenue
- Pose de signalisation de poice
- Pose de signalisation directionnelle
- Support de panneau

**Réseaux**

- Chambre L2C
- 2x PVC Ø45



Maître d'ouvrage  
Ministère de la Transition écologique  
Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest  
Service d'Ingénierie Routière de Caen  
Rue du Recteur Dauré - Bâtiment Le Cube - CS 95217  
14052 CAEN CEDEX 4

## Sécurisation de la RN10 en Eure-et-Loir

### Etudes Avant-Projet

Section n°9 (A18)	
9.2 Vue en plan de l'aménagement	
Echelle : 1/500	

Indice	Date	Sommaire des modifications	Rédaction	Vérification	Approbation
A	01/10/21	Première émission	LSK	AB	EBD
B	18/01/23	Mise à jour du projet	ABD	LSK	EBD
C	26/05/23	Mise à jour selon remarques MORA	AB	LSK	EBD

Entité	Mission	Date	Type	Objet	Numéro	Page	Index
ING	AVP	S09	PG	RN10	920	-	C



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 4 juillet 2023

*Autorité environnementale*

**Nos réf.** : AE/23/402

**Vos réf.** :

**Affaire suivie par** : Pierre-François Clerc

**Port.** : 06 62 19 50 50

**Courriel** : [pierre-francois.clerc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pierre-francois.clerc@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet** : Examen au « cas par cas » sur la nécessité de soumission à évaluation environnementale de l'aménagement du carrefour RN10-RD363 à La Chapelle du Noyer (28)

Par envoi reçu à l'Autorité environnementale (Ae) le 19 juin 2023, vous avez adressé, pour examen et décision au cas par cas, un dossier relatif à l'aménagement du carrefour RN10-RD363 à La Chapelle du Noyer (28).

L'examen des pièces transmises fait apparaître que des éléments complémentaires sont nécessaires pour permettre le traitement de votre demande.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre les éléments suivants :

- une description plus complète des modalités de gestion des eaux pluviales, le plan d'aménagement faisant apparaître un bassin, des fossés mais aucun dispositif connectant ces ouvrages ;
- une description des modalités de gestion des pollutions des eaux de ruissellement, notamment en cas d'incident, afin d'éviter le risque de pollution de la nappe sous-jacente ;

**Madame Hélène LE MAITRE  
DIR Nord-Ouest  
Bâtiment Abaquesne  
97 Boulevard de l'Europe  
76100 ROUEN**

- une description des modalités de rejet des eaux, adaptée aux enjeux du sous-sol (présence de massif karstique ...).



Autorité environnementale

La date de réception de ces éléments complémentaires sera le point de départ du délai de 35 jours ouvert pour la décision de l'autorité environnementale.

Le rapporteur

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a stylized 'P' and 'F' above it.

Pierre-François Clerc





**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Interdépartementale des  
Routes Nord-Ouest**

*Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest  
Service d'Ingénierie Routière*

**Vos réf.** : AE/23/402

**Affaire suivie par** : Hélène Le Maître

helene.le-maitre@developpement-durable.gouv.fr

**Objet** : Réponse à la demande de compléments en date du 4 juillet 2023 concernant la demande d'examen au « cas par cas » sur la nécessité de soumission à évaluation environnementale du projet d'aménagement du carrefour RN10/RD363-9 à La Chapelle du Noyer (28)

Au vu des éléments détaillés ci-après, notamment la très faible perméabilité des sols et de l'impact du projet sur les surfaces imperméabilisées, il a été retenu à ce stade de réaliser des fossés enherbés pour gérer les eaux de la plateforme routière.

Une attention particulière sera portée à ne pas mélanger les eaux de la plate-forme routière des eaux pouvant provenir des cultures voisines. Pour cela, des merlons seront mis en place de chaque côté de la route afin d'éviter aux eaux des cultures de parvenir aux fossés de pied de talus.

Les pollutions chroniques et saisonnières seront traitées par percolation. La très faible perméabilité du sol garantit une protection élevée de la nappe vis-à-vis des HAP engendrés par le trafic routier. En effet, étant donnés les trafics qui seront supportés par l'infrastructure, la pollution chronique des eaux routières restera modeste. Cette pollution aura tendance à s'accumuler au droit des fossés enherbés et des accotements le long des routes. Les concentrations de polluants routiers, notamment en métaux lourds, diminuent très vite avec la profondeur du sol, le sol en place jouant le rôle de filtre.

Une pollution accidentelle sera traitée « en décapant » les premiers horizons du sol. La faible perméabilité de ce dernier implique une faible profondeur d'infiltration de la pollution en fonction du temps.

Les éléments de diagnostic ci-dessous justifient ce choix de gestion des eaux :

- Les résultats de perméabilité sont compris entre  $9 \cdot 10^{-8}$  m/s et  $6 \cdot 10^{-7}$  m/s au droit du projet, soit une perméabilité très faible.
- La coupe géotechnique suivante a été déterminée à partir de deux sondages et deux carottages au droit du projet :
  - Remblais et/ou terre végétale limono-argileuse ou limono-sableuse, observés sur 0,20 à 1,00 m d'épaisseur environ ;
  - Argile limoneuse, argile sableuse à sable argileux plus ou moins chargés en cailloux et blocs de calcaire et silex, observés jusqu'à 0,80/1,20 m/sol actuel de profondeur ou jusqu'en fin de forage à l'arrêt ou au refus à 1,20/2,00 m/TA.
  - Tuffeau sableux, tuffeau argileux, calcaire +/- argileux, observés au-delà sur un des deux sondages au droit du projet. Ce faciès a été identifié à partir de 1/1,30 m/sol actuel et jusqu'en fin de forage à 1,20/1,60 m/sol actuel de profondeur.
- La masse d'eau souterraine au droit du projet présente un état quantitatif et chimique mauvais (objectif de bon état 2027).

L'adjointe au chef du SIR